

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Engagés pour
la réussite des jeunes !



Sommaire

Le mot du Président	4
Les chiffres clés	5
Les jeunes accompagnés - les premiers accueils	6
Au fil de l'accompagnement : nature des contacts et demandes	9
L'Écosystème de l'accompagnement par dispositifs d'État	10
L'Écosystème de l'accompagnement par dispositifs internes	11
Faciliter l'accès à la formation dans un contexte particulièrement contraint	12
Favoriser l'accès à l'emploi	14
Construire des partenariats gagnants avec les entreprises	15
Lever les freins pour libérer les potentiels	18
Focus sur les Maisonnais	26
Focus sur les Saint-Mauriens	27
Focus sur les Charentonnais	28
Focus sur les Mauritiens	29
Une communication multicanale au service des jeunes et des partenaires	30
Labellisation et démarche d'amélioration continue	32
Perspectives 2026	34

Le mot du Président

L'année 2025 aura été, pour la Mission Locale de Maisons-Alfort, Charenton, Saint-Maur, Saint-Maurice, une année d'engagement, de transformation et d'adaptation.



À l'occasion de ma prise de fonction à la présidence de la Mission Locale en 2026, après plusieurs années passées au sein du Conseil d'Administration en tant que trésorier, je mesure pleinement les défis auxquels notre structure est confrontée, mais également la force de ses équipes et la qualité du travail accompli.

Malgré un contexte budgétaire difficile, la Mission Locale a maintenu en 2025 un haut niveau d'activité. Le nombre de premiers accueils a progressé de 15 %. Plus de 1 000 jeunes ont été accompagnés tout au long de leur parcours. Les propositions d'emploi ont augmenté et les mises en situation professionnelle se sont fortement développées. Les équipes se sont pleinement mobilisées pour répondre aux besoins des jeunes du territoire, en particulier les plus fragiles.

Cet accompagnement s'est appuyé sur les dispositifs structurants que sont le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) et le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA), dont la montée en puissance témoigne de l'intensité de notre action.

L'année 2025 a également confirmé le renforcement de notre ancrage territorial, notamment à travers le développement d'actions de proximité et la préparation de la mise en place de permanences à Saint-Maur à compter d'avril 2026, facilitant l'accès aux services pour les jeunes du territoire. Nous avons poursuivi le déploiement de nos actions de proximité, renforcé nos liens avec les entreprises, développé la mobilité européenne, consolidé nos partenariats logement et maintenu des actions essentielles en matière de santé, de citoyenneté et de vie sociale.

L'obtention de la labellisation Union Nationale des Missions Locales (UNML), à la suite de l'audit de novembre, vient par ailleurs reconnaître la qualité du travail réalisé quotidiennement et l'engagement de l'ensemble des professionnels.

Dans le même temps, nous faisons face à une rareté des financements publics. En deux ans, les Missions Locales ont vu leurs ressources diminuer de près de 14 %. Pour 2026, la baisse des financements socle de l'État, conjuguée aux incertitudes sur les appels à projets et les financements européens nous impose une grande vigilance dans notre gestion.

Dans ce contexte, notre priorité est claire : préserver la qualité de l'accompagnement des jeunes. La feuille de route 2026 s'inscrit dans cette exigence, en combinant optimisation des ressources, recherche de financements complémentaires et maintien des actions prioritaires, notamment en matière de santé mentale, santé sexuelle, égalité femmes-hommes, citoyenneté et expression orale. Ces actions ne pourront se développer qu'avec la mobilisation de financements spécifiques.

La Mission Locale peut toutefois s'appuyer sur des atouts solides : l'engagement des équipes, la qualité des partenariats avec les acteurs économiques et institutionnels, ainsi que le soutien constant de nos collectivités, notamment du Territoire Paris Est Marne & Bois, dont l'accompagnement constitue un signal fort de confiance.

Dans ce contexte exigeant, notre ambition demeure inchangée : garantir à chaque jeune du territoire un accompagnement adapté vers l'emploi, la formation et l'autonomie, dans le respect des valeurs d'inclusion et de solidarité qui fondent l'action des Missions Locales.

Je tiens à remercier chaleureusement les équipes de la Mission Locale, les administrateurs, les partenaires et les collectivités pour leur engagement constant au service des jeunes.



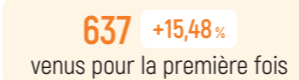
Romain MARIA

Président de la Mission Locale de Maisons-Alfort, Charenton, Saint-Maur, Saint-Maurice
Maire de Maisons-Alfort
Conseiller Régional d'Île-de-France

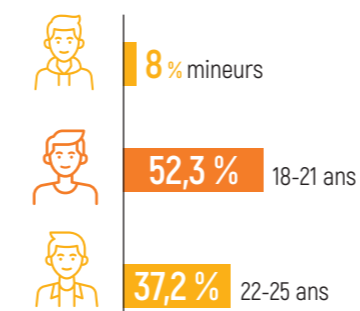
Les chiffres clés

PUBLIC ACCOMPAGNÉ

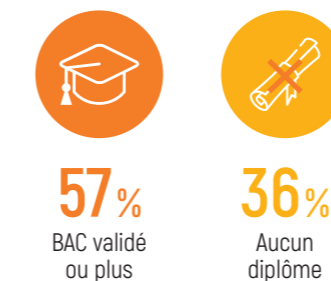
QUI SONT LES JEUNES ?



RÉPARTITION PAR ÂGE



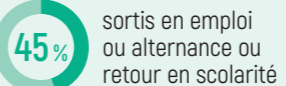
NIVEAU D'ÉTUDES



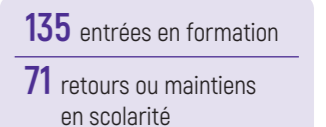
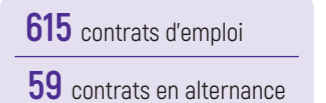
ACTIVITÉ & ACCOMPAGNEMENT



PARCOURS & DISPOSITIFS



INSERTION



SOUTIEN FINANCIER



Les jeunes accompagnés

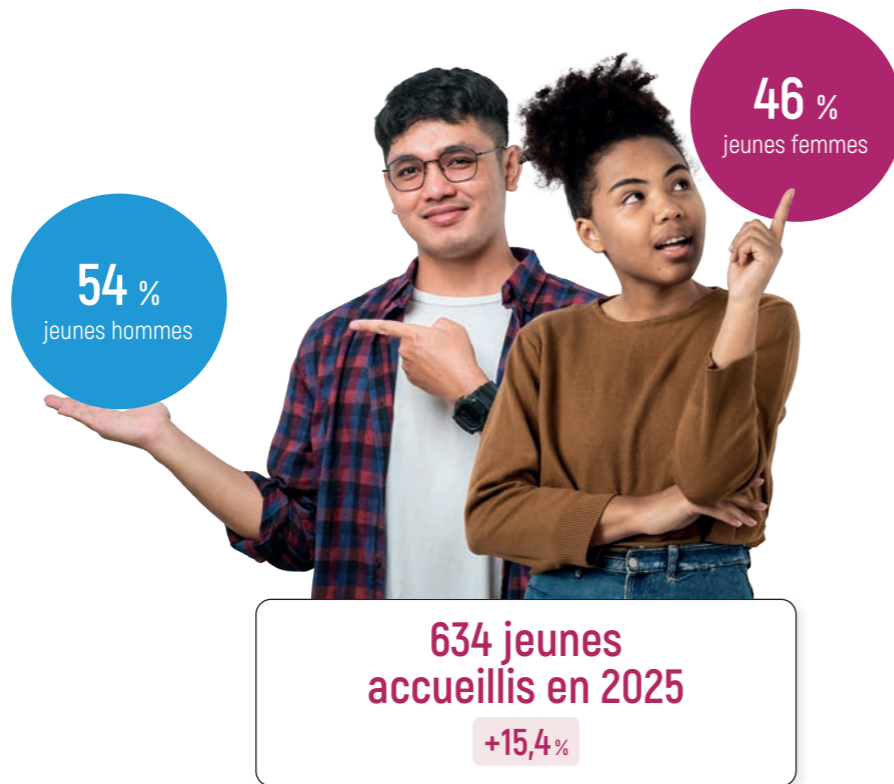
LES PREMIERS ACCUEILS

En 2025, **634** jeunes sont venus en **premier accueil** : **augmentation de 15,4 %** par rapport à l'an dernier. Cela confirme une **tendance à la hausse**, signe d'une bonne visibilité de la Mission Locale sur le territoire et d'un renouvellement du public accompagné.

Légère prédominance des jeunes hommes

La répartition reste relativement équilibrée, avec une légère prédominance masculine : **54 % jeunes hommes**, pour **46 % jeunes femmes**. Cette proportion est cohérente avec les tendances nationales, où les jeunes hommes sont souvent sur-représentés dans les parcours de décrochage ou de demande d'insertion.

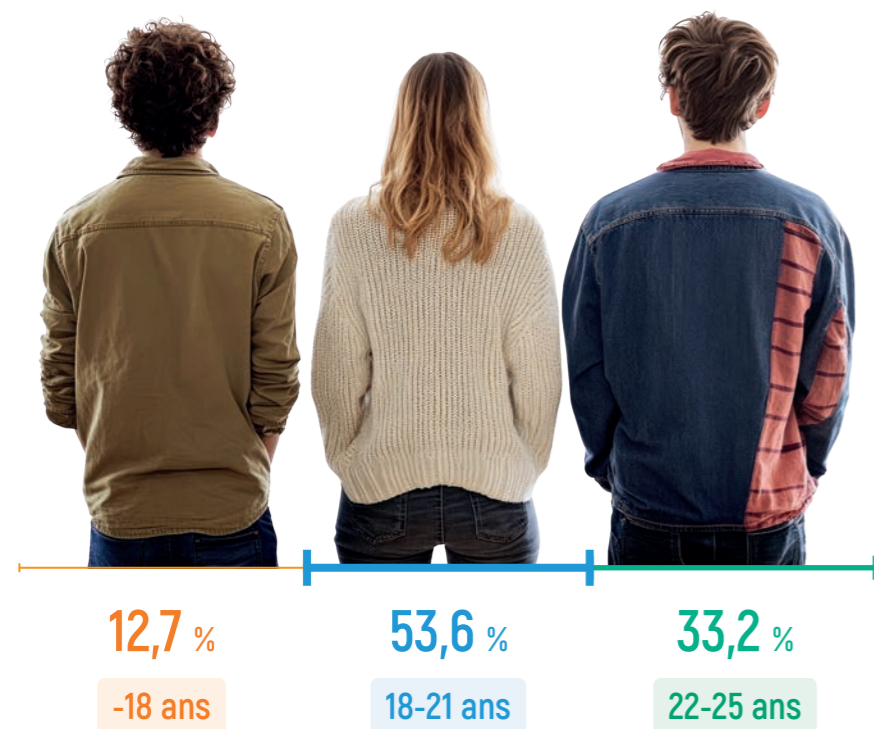
Toutefois, la part des jeunes femmes est **significative** (près de la moitié) et ce, dans un contexte où les freins à l'insertion (garde d'enfants, discriminations, mobilité, etc.) peuvent être différents et plus marqués pour celles-ci.



Plus de 86 % des jeunes sont majeurs

Entre 2024 et 2025, la structure par âge des jeunes en premier accueil reste globalement stable, avec des évolutions marginales mais pertinentes pour l'analyse du public.

- En 2025, les mineurs représentent **12,7 % des premiers accueils**, contre 12,3 % en 2024.
- La tranche des **18-21 ans** reste majoritaire mais diminue, passant de **55,2 % à 53,6 %** en 2025, ce qui traduit une relative diversification des profils.
- Les **22-25 ans** progressent légèrement, de **32,5 % à 33,2 %**, confirmant un allongement des parcours d'insertion.

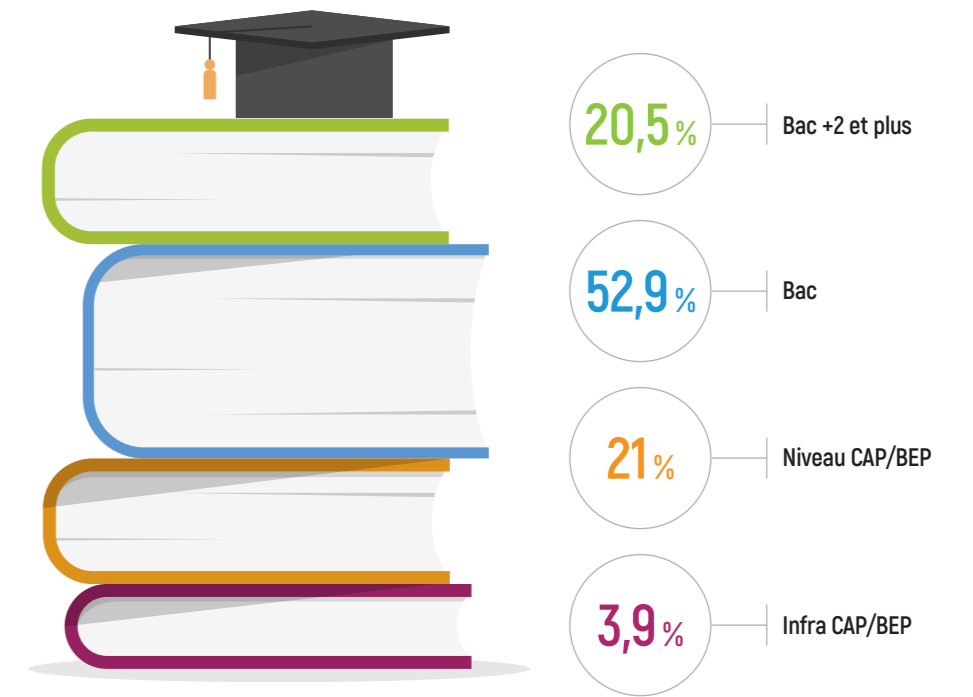


Prédominance des jeunes diplômés

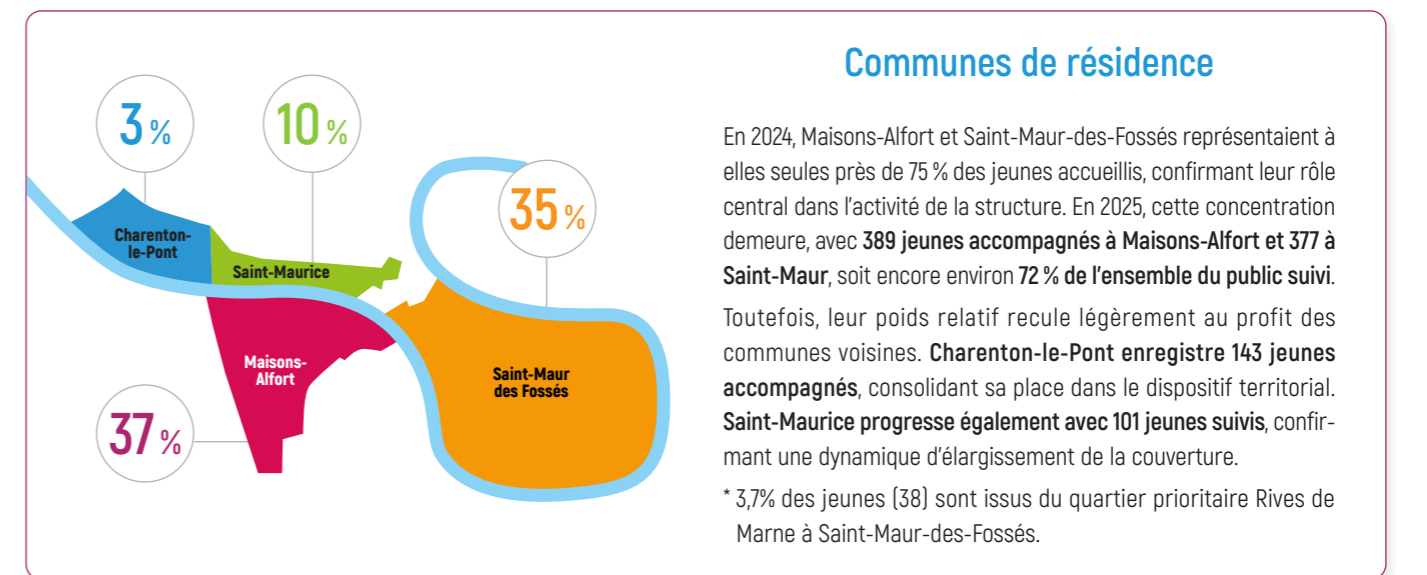
Les premiers accueils 2025 confirment une structure de public majoritairement diplômée ou partiellement diplômée, avec une **prédominance des niveaux IV (52,9 %)** et une **progression du niveau III et plus (20,5 %)**.

On observe une montée du niveau global de qualification des premiers accueils et une diminution des publics infra-CAP/BEP, traduisant une évolution du public accueilli, et probablement une meilleure orientation des publics les plus en rupture vers d'autres dispositifs.

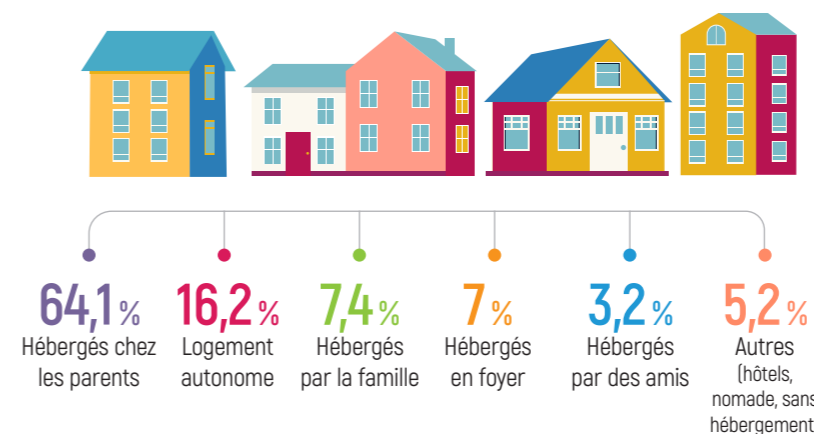
Enfin, la quasi-disparition des données non précisées (0,7 % contre 1,6 % en 2024) constitue une amélioration majeure de la qualité du recueil statistique.



Communes de résidence



Plus de 64 % des jeunes vivent chez leurs parents



En 2025, l'**hébergement des jeunes en premier accueil repose majoritairement sur les parents (66,3 %)**, confirmant le rôle central de la famille. Le **logement autonome représente 16,2 %**, marquant une première forme d'indépendance.

Les solutions intermédiaires restent limitées : 7,4 % sont hébergés par la famille élargie et 3,2 % par des amis. L'hébergement en structures (foyers, FJT, résidences) demeure marginal (3,4 %).

Enfin, 5,6 % des jeunes connaissent des situations plus précaires (hôtel, nomade, sans hébergement), révélant des besoins d'accompagnement renforcé vers l'autonomie.

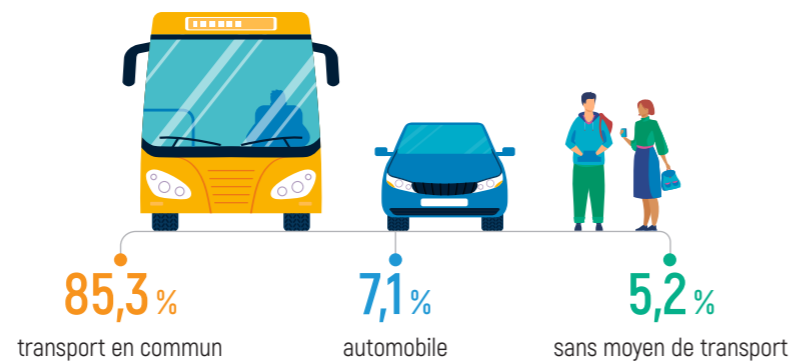
Origine de la venue des jeunes : le réseau personnel en majorité

Deux origines prédominantes à 52 % : la famille et les amis. Le **bouche-à-oreille** est de très loin le premier levier. Les prescripteurs institutionnels sont solides 27 % : France Travail et CIO/Éducation nationale. Ensemble, ils constituent le **socle du partenariat institutionnel**.



Mobilité des jeunes : dépendance aux transports en commun

Avec **plus de 8 jeunes sur 10**, les transports en commun constituent le mode de déplacement principal, donc en cohérence avec une implantation urbaine et une bonne accessibilité via les transports en commun. Même si elle ne concerne que **7,1%**, la voiture reste le **2^e moyen de transport**. **5,2% sont sans aucun moyen de locomotion** ce qui représente un frein à l'accès aux dispositifs un risque de non-recours ou de décrochage ou de dépendance forte à l'accompagnement externe (famille, institutions, etc.). C'est pourquoi des actions d'accompagnement pour faciliter l'obtention du permis de conduire ou d'autres formes de mobilité alternative – **comme les aides aux transports ou au permis de conduire** – sont menées pour aider les jeunes dans leur parcours professionnel et personnel.

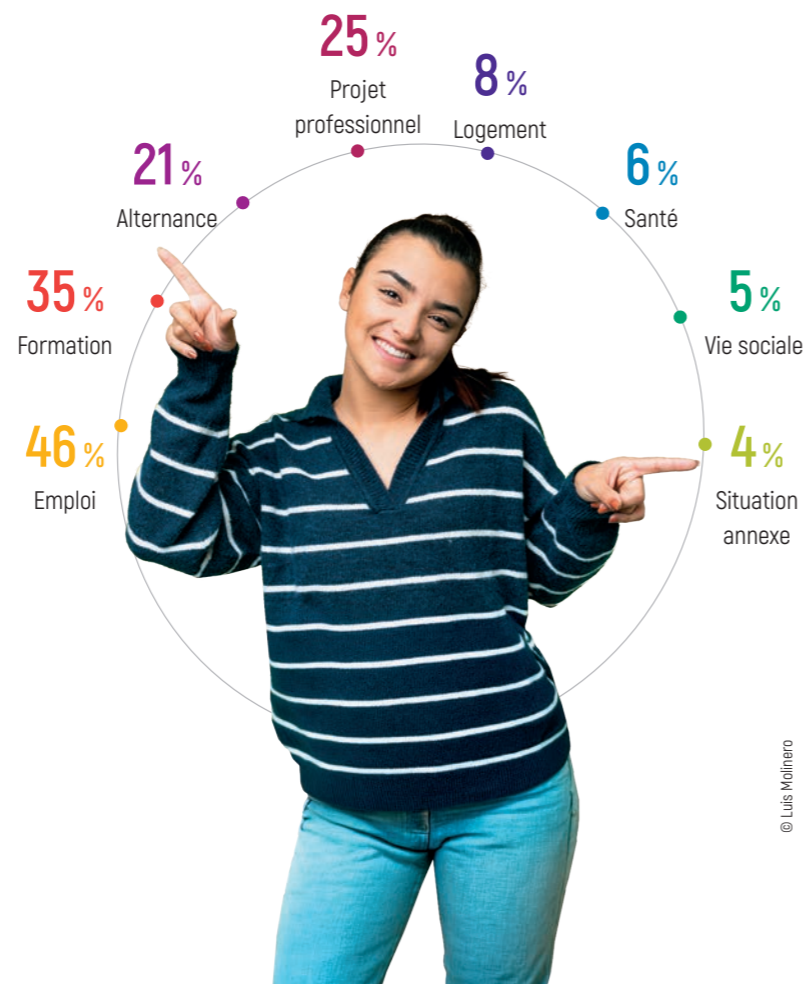


Les demandes des jeunes : accès à l'emploi, construction du parcours professionnel et formation

Les premiers accueils montrent une demande fortement centrée sur **l'accès à l'emploi (46%)** qui constitue la priorité principale des jeunes. Viennent ensuite les besoins liés à **la construction et la sécurisation du projet professionnel (25%)**, ainsi qu'à **l'accès à la formation (35%)** et à **l'alternance (21%)**. Les demandes de **formation qualifiante** confirment la recherche de montée en compétences pour faciliter l'insertion. Parallèlement, des freins périphériques tels que **le logement, la santé et les situations sociales** sont identifiés mais restent secondaires en volume. Globalement, les sollicitations traduisent des parcours en construction, orientés vers l'insertion professionnelle rapide et durable.

Les premiers accueils montrent également une structuration nette des besoins exprimés selon l'âge :

- **les 16-17 ans représentent 8% des demandes** : orientation et découverte. Les sollicitations portent principalement sur l'alternance et les premières expériences professionnelles ;
- **18-21 ans représentent 60% des demandes** : insertion professionnelle et construction de parcours. Cette tranche concentre la majorité des demandes, constituant le public central des premiers accueils ;
- **22-25 ans représentent 33% des demandes** : stabilisation, accès durable à l'emploi et résolution des freins (logement, santé, situations sociales).



© Luis Molinero

AU FIL DE L'ACCOMPAGNEMENT : nature des contacts et demandes

8726 entretiens, ateliers ou visites en présentiel

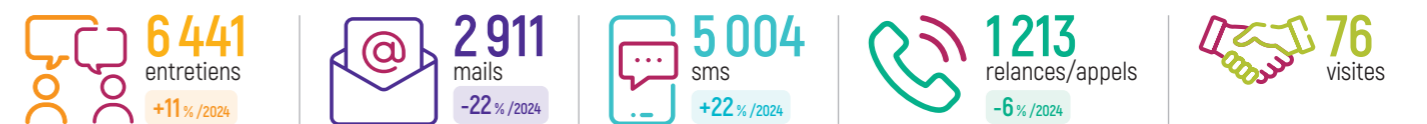
En 2025, l'accompagnement des jeunes se caractérise par une **diversification des modalités de contact**, avec une montée significative **des interactions collectives et numériques**.

Les **entretiens individuels** restent le canal principal (6 441), confirmant leur rôle central dans l'accompagnement. Ils progressent de **+11%**, traduisant un suivi toujours soutenu et structuré.

Les **ateliers** connaissent une **forte hausse (+28%)**, atteignant 2 209 réalisations. Cette évolution souligne un renforcement des dynamiques collectives, en lien avec des actions d'accompagnement plus intensives et des dispositifs favorisant le travail en groupe. Elle s'inscrit également dans un contexte d'augmentation du nombre de jeunes accompagnés à effectif de conseillers constant, ce qui conduit à **rationaliser les**

modalités de contact afin de maintenir la qualité de l'accompagnement. Le recours accru aux ateliers permet ainsi d'optimiser le temps d'intervention tout en favorisant les échanges entre pairs.

Les **SMS** progressent également de manière marquée **(+22%)**, avec 5 004 contacts. Ce canal confirme son efficacité pour maintenir un lien rapide et régulier avec les jeunes, notamment pour les relances ou les rappels.



Des demandes qui évoluent du premier accueil à l'accompagnement continu

L'analyse des demandes des jeunes en premier accueil (634 demandes) et celles des jeunes accompagnés (1 775 demandes) met en évidence **une évolution des besoins au fil du parcours**.

En premier accueil, les demandes sont dominées par l'emploi (46%), le projet professionnel (25%), la formation (35% en cumulant formation qualifiante et autres formations) et l'alternance (21%), traduisant une phase d'exploration et de construction du parcours.

Chez **les jeunes accompagnés**, l'emploi reste la demande principale (33,7%), suivi de la formation (22%) et de l'alternance (14%), confirmant une **orientation plus opérationnelle vers l'insertion**. On observe également une montée relative des freins périphériques, notamment le logement (8,5%) et la santé (4,5%), qui prennent davantage de place dans la durée de l'accompagnement. À l'inverse, le projet professionnel (25% en premier accueil contre 13% en accompagnement) diminue, signe d'une clarification progressive des situations. L'ensemble de ces évolutions illustre le passage d'une phase d'élaboration du projet à une phase d'action et de stabilisation vers l'emploi durable.

FOCUS Les résultats mettent en évidence une progression des jeunes d'une phase d'exploration (projet) vers une phase d'action (emploi/formation), nécessitant un accompagnement global renforcé.

Nos propositions



Les actions menées dans le cadre des offres de services et des mises en relation montrent une forte mobilisation autour de **l'accès à l'emploi**, qui constitue de loin le premier axe d'intervention, tant en propositions d'ateliers (1 314 propositions, soit 41% des actions) qu'en mises en relation (5 426 propositions, soit 54%). Cette dynamique confirme la priorité donnée à l'insertion professionnelle. La **formation** occupe également une place importante, particulièrement en mise en relation (1 299 propositions, 13%), traduisant un travail d'orientation et de montée en compétences. Les thématiques liées à la **santé** et à la **citoyenneté** sont également significatives, avec respectivement 640 et 963 actions, soulignant une approche globale des situations des jeunes. Le **projet professionnel**, bien que moins représenté en ateliers, est davantage mobilisé en mise en relation (902 propositions), illustrant un travail d'accompagnement plus individualisé dans la durée. Enfin, les actions liées aux **loisirs**, au **sport** et à la **culture** ainsi qu'au **logement** restent plus marginales, mais participent à la levée des freins périphériques. Globalement, ces données confirment une logique d'intervention structurée autour de l'accès à l'emploi, complétée par un accompagnement global des jeunes.

L'Écosystème de l'accompagnement

DISPOSITIFS D'ÉTAT

L'obligation de formation pour les 16-18 ans

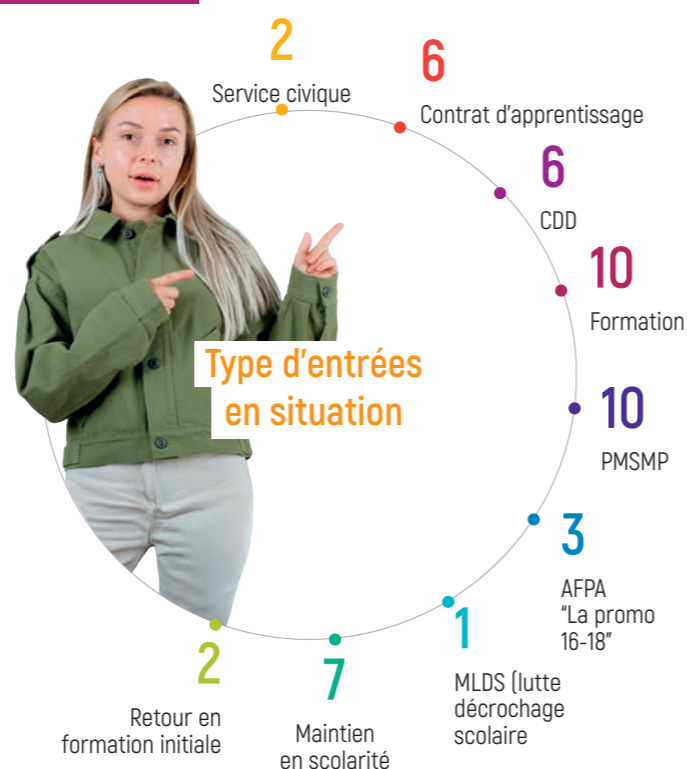
Cette mission s'inscrit dans une dynamique partenariale étroite avec les acteurs de l'Éducation Nationale (établissements scolaires, CIO, MLDS) au service des jeunes scolarisés ou en situation de déscolarisation. Ce travail partenarial est structuré localement dans le cadre des PSAD (Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs).

En 2025 :

- 109 jeunes ont été contactés et 83 jeunes mineurs ont été accompagnés par la Mission Locale,
- 47 entrées en situation ont été enregistrées sur l'année,
- 30 jeunes ont intégré un dispositif (PACEA, CEJ...).

Au total, 40 % des jeunes accompagnés respectent l'Obligation de Formation, soit 34 jeunes (en situation ou en accompagnement).

Une part significative des jeunes mineurs reste difficile à mobiliser, représentant environ les deux tiers des jeunes reçus. Malgré les actions de repérage et de relance, l'entrée dans l'accompagnement reste parfois complexe, notamment pour les jeunes sans solution immédiate ou en situation de rupture progressive.



© Sphero

Le Parcours Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)

Cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales, ce parcours individualisé est proposé aux jeunes de 16-25 ans sans emploi ou formation qui ont besoin d'un soutien renforcé dans leurs démarches pour une durée de 12 à 24 mois.

On observe en 2025 une forte hausse des entrées dans le dispositif (+66 %), traduisant une dynamique d'accès particulièrement positive, portée par la Loi pour l'emploi (LPE). Cette évolution s'accompagne d'une progression du nombre de situations structurantes. Enfin, les résultats en matière d'insertion à 3 mois s'améliorent également, confirmant un impact globalement plus favorable du dispositif.

RÉSULTATS 2025

- 379 jeunes accompagnés +25%
- 281 jeunes entrés +66,3%
- 172 jeunes en situations structurantes +44,5%
- 194 sorties du PACEA -2%
- 44 % sorties positives, stabilité avec légère amélioration +1 point

46,3 % des jeunes sont en situation professionnelle 3 mois après leur sortie du dispositif.

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

Ce dispositif d'accompagnement intensif est proposé aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap), sans emploi, ni formation, et éloignés du marché du travail. La durée est de 6 à 18 mois maximum selon la situation du jeune. La durée moyenne en 2025 est de 4,5 mois pour les jeunes accédant à un emploi durable.

1 141 jeunes présents lors des 144 ateliers CEJ en 2025.

En 2025, le CEJ connaît une dynamique globalement contrastée avec une progression des entrées et des situations structurantes, traduisant un meilleur engagement des parcours et une intensification de l'accompagnement. En revanche, la part des sorties positives est en recul. La situation économique et la diminution des offres d'emploi ayant eu un réel impact sur le retour en emploi des jeunes. Dans le même temps, le dispositif mobilise un volume d'allocations plus élevé, ce qui confirme une montée en charge financière de l'accompagnement malgré des résultats d'insertion plus faibles à court terme.

RÉSULTATS 2025

- 136 jeunes entrés ISO
- 207 jeunes accompagnés ISO
- 129 jeunes en situations structurantes +45,3%
- 151 sorties du CEJ -17%
- 45 % sorties positives -16%
- Montant des allocations : 433 045,40 € +7%

DISPOSITIFS INTERNES

Découvrir mon métier (D2M)

18 jeunes ont été orientés en D2M en 2025 et 15 ont démarré la prestation.

Le nombre d'orientations est en légère hausse par rapport à 2024 (13 orientations et 13 prestations).

Le public est plutôt féminin avec un niveau IV minimum, en majorité de plus de 22 ans.

En moyenne 11 h d'entretiens sont nécessaires et nombreux sont ceux qui bénéficient déjà d'un accompagnement psy lors de leur intégration, soit sont orientés vers la permanence psy de la Mission Locale pendant ou après leur D2M.

Les jeunes sous main de justice

En 2025, l'accompagnement des jeunes sous main de justice (JSMJ) se caractérise par une baisse du public repéré et suivi, avec 14 jeunes identifiés contre 11 en 2024, mais seulement 4 jeunes réellement actifs (contre 5 l'année précédente).

Le profil reste homogène : exclusivement masculin, âgé de 19 à 24 ans, avec un faible niveau de qualification (niveau V-Vbis majoritaire) et des parcours d'insertion discontinus, marqués par un faible rythme d'accompagnement et de nombreux freins périphériques (logement, santé, situation familiale). Les objectifs sont principalement orientés vers l'emploi (85 %) et, dans une moindre mesure, vers la formation professionnelle (25 %), notamment dans des secteurs comme la logistique, la plomberie ou le commerce.

Cette baisse de la fréquentation s'explique par plusieurs facteurs structurels : allongement des durées d'incarcération, diminution des jeunes immédiatement mobilisables, sorties moins orientées vers la Mission Locale, et développement d'accompagnements alternatifs en milieu ouvert par les services judiciaires. Malgré ce contexte, les besoins d'accompagnement restent importants au regard de la précarité des situations. Le renforcement du co-accompagnement avec les acteurs judiciaires, formalisé par la convention nationale récente, apparaît comme un levier essentiel pour améliorer l'insertion de ce public, dont la mise en œuvre opérationnelle est désormais attendue.



© Spismalif6

Direct'emploi : l'accompagnement du Service Emploi de la Mission Locale

Le dispositif Direct emploi, porté par le Service Emploi de la Mission Locale, maintient en 2025 une activité globalement stable malgré un contexte de ressources humaines contraint, marqué par le congé maternité puis le temps partiel de l'une des deux chargées de relations entreprises.

Le nombre de jeunes accompagnés s'élève à 120, en légère baisse de 10 % par rapport à 2024. Les sorties concernent 107 jeunes, avec un taux d'accès à l'emploi de 35 %, en recul par rapport aux 43 % observés l'année précédente. Par ailleurs, la mobilisation autour des ateliers de recherche d'emploi reste soutenue, avec 138 participations enregistrées sur 43 sessions, témoignant d'une dynamique d'accompagnement toujours active malgré les moyens réduits.

- 120 jeunes accompagnés, soit -10 % par rapport à 2024, alors qu'une des deux CRE a été en congé maternité puis à temps partiel
- 107 jeunes sortis, dont 35 % en emploi (43 % en 2024)
- 38 jeunes présent sur les 43 ateliers de recherche d'emploi

Faciliter l'accès à la formation dans un contexte particulièrement contraint



L'année 2025 est marquée par **une baisse significative de l'offre, notamment régionale**. Cette diminution se traduit directement par un recul des entrées en formation, avec **138 entrées enregistrées (-13 %) pour 126 jeunes bénéficiaires (-6 %)**.

Dans le même temps, **les prescriptions ont fortement chuté**, en lien avec la raréfaction des formations conventionnées. Au global, **153 prescriptions ont été réalisées, soit une baisse de 40 % par rapport à 2024**.

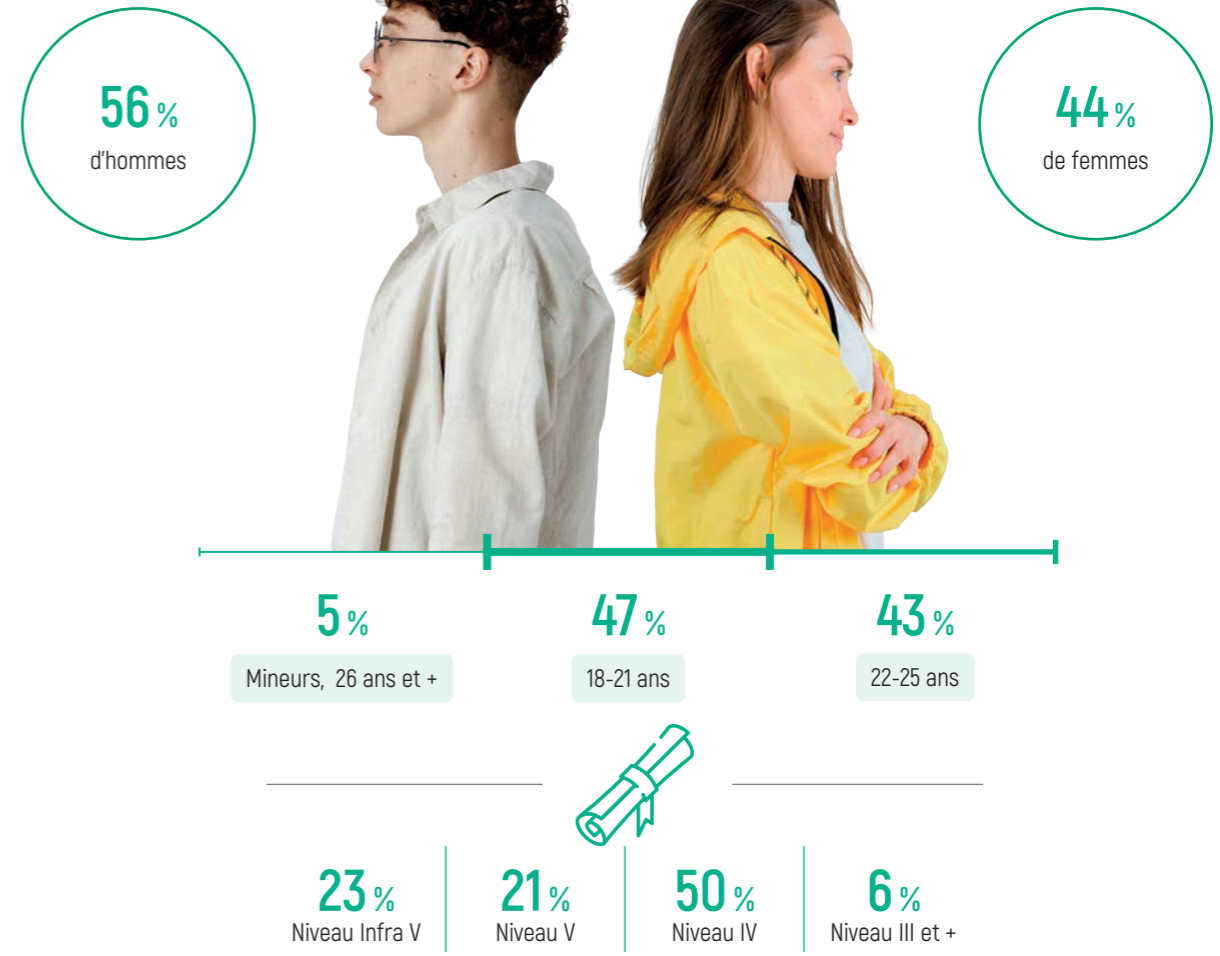
Malgré ces contraintes, certains leviers ont permis d'atténuer partiellement les effets de cette baisse. Le maintien des **dispositifs de France Travail** comme les **AIF** (Aide Individuelle à la Formation) et les **AFC** (Action de Formation Conventionnée) avec 28 entrées (stable par rapport à 2024) ou encore la montée en puissance des **POE** (Préparation Opérationnelle à l'Emploi), qui représentent désormais plus de la moitié des entrées, témoignent d'une adaptation des pratiques.

Dans ce contexte, de nouvelles initiatives ont été mises en place, telles qu'un outil de recensement de l'offre de formation ou l'organisation de deux sessions des « **Rendez-vous de la Formation** ». Ces actions doivent encore être consolidées pour en mesurer pleinement l'impact et optimiser leur utilisation.

Les secteurs d'activité ciblés évoluent également

- 1 **Le transport et la logistique** arrivent en tête (20 % des entrées)
- 2 **Le support à l'entreprise** (16 %), notamment dans le développement informatique
- 3 **L'hôtellerie-restauration, le tourisme** se maintiennent (14 %)
- 4 **Les services à la personne** se maintiennent (14 %)

Typologie des jeunes en formation



Les perspectives en 2026

L'année 2026 s'annonce toutefois encore plus complexe. Le recentrage de l'offre régionale sur les seuls secteurs en tension, l'arrêt programmé de certains dispositifs (anglais professionnel, PEE, CBP) et le manque de visibilité sur les dispositifs à venir constituent des freins majeurs.

Face à ces enjeux, plusieurs orientations se dégagent :

- optimiser la mobilisation des dispositifs existants, qu'ils soient financés par la Région ou par France Travail ;
- renforcer l'appropriation et l'utilisation du nouvel outil de recensement de l'offre ;
- repenser le format et l'impact des « Rendez-vous de la Formation » ;
- développer davantage le recours à des dispositifs comme les AIF ou les POE.

Favoriser l'accès à l'emploi

Une insertion professionnelle principalement fondée sur des emplois courts et flexibles

L'analyse des situations des jeunes en 2025 met en évidence une structuration très nette des parcours autour de trois grands ensembles : l'accès à l'emploi, l'alternance et les stages.

En 2025, 370 jeunes ont intégré 699 situations professionnelles ou d'insertion : 615 contrats d'emploi, 59 contrats d'alternance et 84 stages.

Le CDD constitue la forme dominante d'accès à l'emploi (53 %). Il est principalement composé de contrats à temps plein, mais le temps partiel reste significatif, traduisant une précarité partielle ou des emplois de transition.

Le CDI est présent mais reste minoritaire (13 %). Il constitue néanmoins un signal positif de stabilisation.

L'alternance portée surtout par les contrats d'apprentissage occupent une place modeste dans les parcours (10 %) et est en baisse cette année.

L'intérim occupe une place importante (32 %), confirmant son rôle de porte d'entrée rapide vers l'emploi, mais aussi sa nature instable et souvent transitoire. Il est fréquemment associé à d'autres formes contractuelles, ce qui illustre la forte hybridation des parcours.

Globalement, les données traduisent un marché de l'insertion caractérisé par une forte flexibilité des formes d'emploi et une stabilité encore limitée. Les jeunes accèdent majoritairement à des emplois courts ou intermédiaires, tandis que les trajectoires de stabilisation restent minoritaires mais présentes.

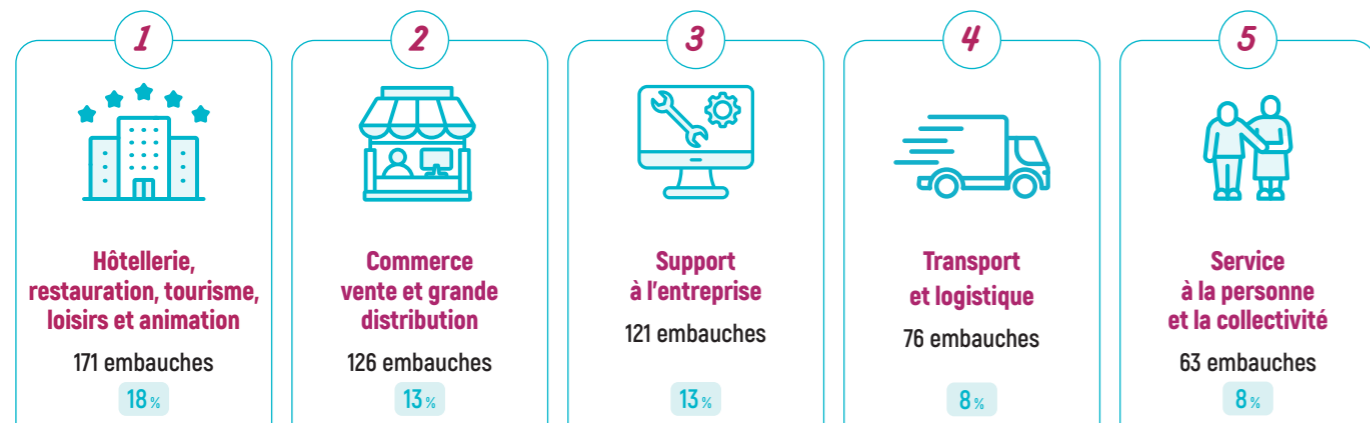
L'alternance apparaît comme un levier structurant de montée en qualification, mais ne compense pas la prépondérance des formes d'emploi précaires ou transitoires.



Les différents type de contrats

	Nombre de situations	Nombre de jeunes
Contrat en alternance	59	57
CDD temps plein	225	126
CDD temps partiel	89	55
Autres CDD	14	12
Intérim	198	31
CDI temps plein	64	59
CDI temps partiel	15	15
Contrats aidés/insertion	10	10
Stages immersion	84	59

Les 5 secteurs qui cumulent 60 % des embauches



La Mission Locale a accueilli ses entreprises partenaires du territoire lors d'un petit-déjeuner.

Construire des partenariats gagnants avec les entreprises

Une dynamique partenariale au service de l'insertion professionnelle

En 2025, le Service Emploi de la Mission Locale a poursuivi le développement de ses relations entreprises afin de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes accompagnés. Cette dynamique s'appuie sur un travail de prospection, de fidélisation et d'animation de partenariats locaux.

Au total, 157 offres d'emploi ont été transmises aux conseillers, soit une augmentation de +13,8 % par rapport à 2024, traduisant un renforcement des liens avec les employeurs du territoire.

Parmi celles-ci, une part significative concerne l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), avec 33 offres diffusées,

permettant de diversifier les opportunités proposées aux jeunes.

Cependant, la transformation de ces opportunités en mises en relation effectives reste un enjeu majeur. Sur 74 mises en relation entreprises (MER) réalisées via les offres saisies, seules 19 % ont abouti, notamment en raison d'un taux de refus des employeurs élevé (67 %).

Ce constat souligne la nécessité de poursuivre le travail d'ajustement entre les profils des jeunes et les attentes des entreprises.



Info métiers de l'hôtellerie en partenariat avec l'hôtel Ibis de Saint-Maurice.

Un tissu économique local contraint mais mobilisé

L'analyse territoriale met en évidence un tissu économique composé à 80 % de TPE de moins de 10 salariés, limitant mécaniquement le volume d'opportunités d'emploi disponibles. Malgré ce contexte, les entreprises locales restent mobilisées et partenaires de l'insertion.

Les besoins en recrutement varient selon les communes :

- à Saint-Maur-des-Fossés : métiers du **service à la personne, comptabilité, santé et grande distribution** ;
- à Charenton-le-Pont : **vente, logistique et accueil** ;
- à Saint-Maurice : tension entre les attentes des jeunes (logistique) et les besoins réels du territoire.

Ces écarts entre les projets professionnels des jeunes et la réalité du marché du travail constituent un axe de travail prioritaire pour renforcer l'efficacité de l'accompagnement.

Le parrainage : un levier d'accès à l'entreprise

Le dispositif de parrainage constitue un axe fort du partenariat avec le monde professionnel. Il repose sur l'engagement de bénévoles issus de divers secteurs d'activité, aux côtés des conseillers de la Mission Locale.

En 2025, ce dispositif a connu une montée en puissance avec :

- **Un doublement du nombre de parrains** (de 5 à 10) ;
- **Des profils variés** : ressources humaines, logistique, industrie, santé, numérique ou encore culture ;
- **Un accompagnement individualisé** centré sur :
 - la confiance en soi,
 - la connaissance des codes de l'entreprise,
 - l'appui aux techniques de recherche d'emploi,
 - l'accès aux réseaux professionnels.

LES RÉSULTATS

- 18 jeunes accompagnés sur le dispositif
- 10 parrains et marraines
- 8 jeunes ont trouvé une solution en emploi ou alternance en sortie de dispositif

Ce dispositif favorise une approche concrète et humaine de l'insertion, en rapprochant les jeunes des réalités professionnelles.



Perspectives 2026 : renforcer l'impact des partenariats

Dans une logique d'amélioration continue, plusieurs axes de développement sont identifiés pour 2026 :

- **augmenter le nombre d'opportunités (emplois, stages, immersions)**, notamment via les dispositifs PMSMP ;
- **renforcer le suivi qualitatif des relations entreprises**, en mesurant davantage l'impact des actions menées ;
- **systematiser les retours employeurs** à l'issue des stages et immersions ;
- **stabiliser la collecte de la taxe d'apprentissage** (16 200 € en 2025) ;
- **développer le parrainage**, avec un objectif de **21 parcours individuels et un parcours collectif**.

Ces orientations visent à consolider une approche partenariale durable, au service de l'insertion professionnelle des jeunes du territoire.

Des actions concrètes pour rapprocher jeunes et entreprises

Afin de favoriser la rencontre entre l'offre et la demande, de nombreuses actions ont été déployées en 2025.

- **Organisation de rencontres avec les acteurs de l'intérim** (Adecco, Synergie, Proman, Adéquat), permettant à plusieurs jeunes d'accéder à des missions.
- **Job dating et événements de recrutement**, avec des résultats concrets (recrutements lors du S'cape Show, service civique dating, événements avec les services municipaux).
- **Partenariats avec les collectivités locales**, notamment avec la mairie de Maisons-Alfort ayant conduit à plusieurs recrutements.
- **Participation aux forums emploi** : Jeunes d'Avenirs, forums locaux, village de la cohésion sociale.
- **Visites d'entreprises**, dont la RATP, favorisant la découverte des métiers et des opportunités (2 en 2026).

Par ailleurs, des actions de sensibilisation et de découverte des métiers ont été menées en lien avec les branches professionnelles (AKTO, hôtellerie-restauration) et les établissements scolaires, contribuant à mieux préparer les jeunes aux attentes du marché.



Infos métiers commerce de gros et logistique avec Akto.



Intervention du Réseau Étincelles



Les rencontres de l'intérim en partenariat avec Adecco.



Petit-déjeuner rencontre avec les entreprises du territoire.



Lever les freins pour libérer les potentiels

En 2025, la Mission Locale a poursuivi et renforcé son engagement en faveur d'un **accompagnement global des jeunes**, convaincue que l'accès durable à l'emploi et à la formation ne peut se construire sans prendre en compte l'ensemble des dimensions de leur vie. Nous agissons sur les obstacles périphériques qui entravent les parcours, afin de permettre à chaque jeune de révéler ses capacités et de s'inscrire pleinement dans une dynamique d'insertion.

L'approche globale repose sur une prise en compte fine des situations individuelles et sur la mobilisation de réponses adaptées, au-delà des seuls enjeux professionnels. En 2025, cet engagement s'est concrétisé par le déploiement d'actions diversifiées visant à sécuriser les parcours et à répondre aux besoins essentiels des jeunes accompagnés.

Un **soutien financier** a ainsi été apporté à **travers des aides ponctuelles, mais aussi via les dispositifs d'accompagnement renforcé tels que le PACEA et le CEJ**, permettant de stabiliser les situations et de favoriser l'engagement dans les démarches d'insertion. Parallèlement, une attention particulière a été portée aux questions **de santé et de handicap**, en facilitant l'accès aux droits, aux soins et à des parcours adaptés.

Le **logement constitue également un levier déterminant**. Le dispositif de logement relais jeunes a permis d'apporter des solutions concrètes à des situations de précarité résidentielle, souvent frein majeur à l'accès à l'emploi. De même, **la mobilité, notamment européenne**, a été encouragée comme vecteur d'ouverture, d'autonomie et de développement des compétences.

L'**accès à la culture et à la citoyenneté** a été pleinement intégré dans nos actions, à travers l'organisation de **visites culturelles, de projets collectifs et d'initiatives** favorisant la participation active des jeunes. Ces expériences contribuent à renforcer la confiance en soi, l'expression personnelle et le sentiment d'appartenance à la société.

Enfin, **la parole des jeunes** a occupé une place importante dans nos pratiques. En valorisant leurs témoignages et en développant des espaces d'expression, la Mission Locale a souhaité reconnaître leur expertise et encourager leur implication dans la construction des actions qui les concernent.

Ainsi, en 2025, lever les freins périphériques n'a pas été une action isolée, mais bien une démarche transversale, au cœur de notre accompagnement. Elle illustre notre volonté de créer les conditions favorables à l'émergence et à la valorisation des potentiels de chaque jeune.

LES AIDES FINANCIÈRES

Un soutien financier essentiel pour sécuriser les parcours

Ce soutien, qu'il soit ponctuel ou inscrit dans des dispositifs d'accompagnement renforcé, constitue un levier immédiat pour permettre aux jeunes de s'engager dans un parcours d'accès à l'emploi ou à la formation.

Les aides ponctuelles, individuelles ou collectives, ont ainsi permis de répondre à des besoins concrets du quotidien :

34 374,59 € attribués



Les allocations versées via les dispositifs d'accompagnement renforcé

Une hausse significative qui témoigne à la fois de l'intensification de l'accompagnement et des besoins accrus des jeunes suivis :

522 479 € attribués



L'ENGAGEMENT SANTÉ

Une approche globale et préventive

L'année 2025 a été marquée par la consolidation du partenariat avec la **CPAM 94** via une convention signée visant à favoriser l'accès aux droits et à lutter contre le renoncement aux soins.

- **Plateforme « Partenaires »** : 27 sollicitations ont été effectuées pour 18 jeunes, principalement pour des ouvertures de droits.
- **Ateliers « La Sécu & moi »** : 4 sessions organisées pour sensibiliser une trentaine de jeunes aux démarches d'assurance maladie.
- **Bilans de Santé Examens de Prévention en Santé (EPS)** : 16 bilans ont été prescrits en 2024 (pour 10 réalisés), avec un suivi rigoureux via Doctolib malgré des décalages techniques constatés.

Santé mentale : axe prioritaire et transversal

La santé mentale est devenue une thématique récurrente et transversale dans l'offre de services de la Mission Locale.

- **Permanence psychologique** : 40 jeunes ont bénéficié de 33 vacations. Le taux d'adhésion est fort (69,5%), et 11 suivis se poursuivent en 2026.
- **Actions Collectives** :
 - **Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)** : participation active aux Semaines d'Information (SISM) du 6 au 19 octobre 2025 sur le thème du lien social.
 - **Fresque de la Santé Mentale** : organisée le 13 octobre avec l'association Nightline®.
 - **Ambassadeurs de la Santé Mentale** : 4 ateliers de sensibilisation de pair à pair ayant réuni 48 jeunes.
 - **Ateliers « Bien dans son corps, bien dans sa tête »** : 5 ateliers animés par le Dr Tessier (35 participants) abordant le sommeil, le stress et le système de santé.

Analyse des pratiques

L'équipe s'est également mobilisée autour de 5 ateliers d'analyse de pratique pour renforcer la cohérence des postures professionnelles, notamment via l'analyse transactionnelle.

Promotion de la santé : le Projet « Bouge, Mange, Vis »

Ce projet innovant, soutenu par la CPAM 94 et en partenariat avec la Maison Sport Santé de Créteil, a touché **104 jeunes** en 2025.

- **Nutrition** : ateliers théoriques et pratiques (cuisine et courses en supermarché) favorisant des temps d'échanges informels et précieux entre jeunes et conseillers.
- **Activité physique** : séances hebdomadaires de sport au gymnase (fitness, musculation), permettant à certains de retrouver un meilleur sommeil et une confiance en soi.



Perspectives 2026

- Pérennisation du projet « Bouge, Mange, Vis » [réponse AAP CPAM attendue].
- Déploiement du **Lab Santé Mentale** avec l'association Facettes (4 ateliers sur les déterminants de santé).



ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

Une volumétrie en forte croissance

La Mission Locale observe une mutation de son public, marquée par une présence accrue de jeunes en situation de handicap, dont le volume a doublé en une décennie.

- **Dynamique des inscriptions** : 23 nouveaux jeunes (primos) ont été accueillis, représentant 27% du public handicap.
- **Profil d'âge** : le public est majoritairement majeur (plus de 50% ont plus de 22 ans). L'extension de l'accompagnement jusqu'à 29 ans pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOETH) n'a toutefois pas généré d'afflux massif de nouveaux inscrits dans cette tranche d'âge.

Un public diplômé et des besoins spécifiques

Contrairement aux idées reçues, les jeunes en situation de handicap accompagnés par notre Mission Locale sont plutôt diplômés : **59,5% possèdent un niveau Bac ou supérieur**.

La typologie des troubles reste dominée par le « handicap invisible » :

- **Troubles psychiques et cognitifs** : Ils restent majoritaires (respectivement 32% et 19% des jeunes),
- **Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)** : on observe une augmentation constante, avec 15,4% des jeunes concernés par un diagnostic TSA en 2025.

Insertion et dispositifs mobilisés

L'accompagnement s'appuie prioritairement sur les dispositifs de droit commun, tout en intégrant des solutions spécifiques pour sécuriser des parcours souvent « en pointillés ».

- **Contrats et formations** : 30 contrats de travail ont été signés (dont 6 CDI et 4 apprentissages) et 19 jeunes sont entrés en formation qualifiante ou préparatoire.
- **Dispositifs phares** : 20 jeunes ont été suivis en CEJ et 14 via « Direct Emploi » (volume doublé par rapport à 2024).
- **Expertise spécifique** : 7 jeunes ont bénéficié de Prestations d'Appui Spécifique (PAS) financées par l'Agefiph.

Partenariats et professionnalisation

La Mission Locale maintient un lien étroit avec les acteurs institutionnels du territoire :

- **MDPH & Emploi accompagné** : collaboration de qualité via des réunions d'équipes pluridisciplinaires et des échanges réguliers avec les job coaches.
- **Plan Autisme** : participation active à un groupe de travail départemental dédié à l'insertion des personnes TSA.
- **Formation des équipes** : la référente handicap s'est formée auprès du CRAIF (Centre de Ressources Autisme Île-de-France) et l'ensemble de l'équipe sera sensibilisé aux troubles du neurodéveloppement en avril 2026.



Perspectives 2026

L'enjeu majeur pour l'année à venir sera d'affiner la connaissance des restrictions liées aux situations individuelles et de construire des parcours de projets adaptés pour les jeunes présentant des troubles psychiques ou des TSA, afin de pallier le manque d'outils parfois constaté dans le droit commun.



LE LOGEMENT

Accompagnement au logement : un défi territorial

Le volet logement reste, en 2025, un point de friction de l'accompagnement, tributaire d'un marché sous tension et d'un maillage territorial encore lacunaire.

• **Accueil de proximité** : 33 jeunes ont été reçus en entretien spécifique « Logement ».

• **Objectifs des sollicitations** : pour 50 % d'entre eux, le besoin principal concernait un conseil ou un accompagnement dans les démarches administratives complexes liées à l'hébergement.

Malgré les difficultés structurelles, l'accompagnement a permis de débloquent des situations concrètes :

• **accès effectif** : 7 jeunes ont accédé à une solution pérenne de logement ou d'hébergement au cours de l'année ;

• **suivi de parcours** : 3 dossiers étaient toujours en cours d'instruction active à la clôture de l'exercice ;

• **abandons de démarches** : on note 8 interruptions de parcours (6 sans aucune démarche entamée et 2 en cours de processus), soulignant parfois le découragement face à la complexité du secteur.

Le territoire souffre d'un manque criant de structures dédiées, ce qui oblige la Mission Locale à diversifier ses leviers :

• **carences identifiées** : absence de CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) sur les quatre communes du secteur et absence de Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) implantés localement ;

• **leviers actionnés** :

- utilisation des plateformes de logement temporaire (**Action Logement**),
- orientations vers l'habitat innovant (colocation, habitat intergénérationnel),
- Recours aux résidences étudiantes privées pour les jeunes éligibles.

LA PAROLE AUX JEUNES

L'impact de l'accompagnement

« Au début, je n'avais pas de logement. La Mission Locale m'a soutenu et m'a aidé à en trouver un, même sans emploi. Plus tard, après avoir décroché mon CDI, ils m'ont accompagné pour obtenir un logement autonome, ce qui m'a vraiment permis de stabiliser ma vie. » **Ysef K.**

© Jordan Gonzalez



Horizons et perspectives de développement pour 2026

Plusieurs axes sont à l'étude pour renforcer l'offre de service en 2026 :

- **renforcement du dispositif Logement Relais Jeunes (LRJ)**,
- **développement de la colocation accompagnée** via des initiatives comme « CoDesign Ton Toit »,
- **exploration de dispositifs solidaires** tels que les « Bureaux du Cœur »,
- **amélioration du lien avec les bailleurs sociaux** et les services logement des communes pour faciliter la diffusion d'offres en direct.

FOCUS

Séjour à Bruxelles (15 au 17 octobre 2025)

Ce séjour institutionnel et culturel a été le point d'orgue de l'année pour un groupe de 11 jeunes maisonnaï. Au-delà de sa dimension institutionnelle, le séjour à Bruxelles a été conçu comme un levier d'ouverture culturelle et d'appropriation de l'histoire européenne pour les 11 jeunes maisonnaï participants. La Maison de l'Europe du Val-de-Marne s'est chargée de l'organisation du séjour.



Une continuité stratégique

• **De la sensibilisation à la rencontre** : après avoir activement promu les valeurs européennes en 2024, la Mission Locale a souhaité concrétiser cet engagement en 2025 par une immersion directe. Ce voyage a permis de passer de la théorie à la pratique en se rendant au cœur du pouvoir décisionnel de l'Union.

• **Rencontre politique majeure** : le point fort du séjour a été la rencontre avec le député européen Sandro Gozzi. Cet échange a permis aux jeunes de comprendre la réalité du mandat parlementaire et de poser leurs questions sur l'avenir de l'Europe.

Objectifs pédagogiques et citoyens

• **Compréhension des institutions** : visite du Parlement européen et de son hémicycle pour démystifier le rôle des instances communautaires.

• **Culture et Histoire** : appropriation de l'histoire commune au musée de l'Histoire de l'Europe.

• **Levier de mobilité** : utiliser ce court séjour comme une « première étape » pour donner aux jeunes la confiance nécessaire pour s'engager plus tard dans un projet Erasmus+.

Synthèse des autres dispositifs en 2025

- **Erasmus + : une montée en puissance**
 - 5 bourses octroyées en 2025 (contre 2 en 2024, soit une progression de 150 %) ;
 - **Destinations** : Malte et la Slovénie ;
 - **Secteurs** : informatique, sécurité, aérien et automobile.
- **Volet Franco-Allemand** : un mini-séjour sur voilier en août 2025 axé sur l'environnement et l'interculturalité.



LA PAROLE AUX JEUNES

« Entre la conférence-débat et notre rencontre avec le député Sandro Gozzi, j'ai enfin compris concrètement le rôle du Parlement et notre place en tant que citoyens européens. » **Daphné (24 ans)**

Izil (19 ans) souligne l'importance d'avoir découvert des lieux emblématiques comme l'Atomium et d'avoir renforcé la cohésion du groupe.



Perspectives 2026

Fort de ce succès, la Mission Locale prévoit :

- **valorisation** : création d'un « journal de bord » par les jeunes pour inspirer leurs pairs ;
- **partenariats** : développement de l'offre de service avec de nouvelles associations ;
- **poursuite du projet franco-allemand** : étape 2 prévue en avril 2026 en Île-de-France (parcours forêt).



CULTURE

L'ouverture culturelle

L'année 2025 a confirmé que l'accès à la culture constitue un pilier fondamental de la remobilisation des jeunes en Contrat d'Engagement Jeune (CEJ). Loin d'être de simples sorties récréatives, les **14 visites culturelles** organisées cette année se sont imposées comme l'outil le plus fédérateur du catalogue d'ateliers, se classant en tête des activités les plus suivies avec un total de **208 participants**.

Une programmation éclectique au service de la curiosité

La diversité des lieux explorés témoigne d'une volonté d'ouvrir les horizons des bénéficiaires. Des institutions prestigieuses comme le **Musée du Louvre** ou le **Château de Versailles** ont permis d'aborder l'histoire et l'art classique, tandis que des thématiques plus contemporaines ont été explorées à la **Philharmonie de Paris** (exposition Disco) ou à l'**Institut du Monde Arabe**. Ces parcours ont également permis de tisser des ponts avec les enjeux de société, notamment par le prisme de l'égalité femmes-hommes au **Musée de l'Armée** ou de l'identité territoriale au **Musée de la Porte Dorée**.

Un impact social et pédagogique majeur

Au-delà de l'enrichissement personnel, ces visites visent à lever les barrières symboliques qui freinent souvent les jeunes issus de quartiers prioritaires. En s'appropriant des lieux perçus comme « inaccessibles », les jeunes renforcent leur confiance en eux et leur sentiment d'appartenance à la communauté. Ces temps collectifs sont essentiels pour rompre l'isolement et développer des soft skills recherchés, telles que l'esprit critique, la capacité d'observation et l'aisance à l'oral, qui sont ensuite directement mobilisables dans une démarche de recherche d'emploi.

Une efficacité remarquable

Le succès de ce volet culturel repose enfin sur une gestion optimisée des ressources. Avec un investissement total de 916 €, le coût moyen par bénéficiaire s'élève à seulement **4,40 €**. Ce ratio démontre une efficacité record, prouvant que des actions à fort impact social et citoyen peuvent être menées avec une grande maîtrise budgétaire.

Il convient toutefois de noter que ce succès est spécifiquement porté par le public CEJ. Pour 2026, l'enjeu sera d'élargir la visibilité de cette offre afin d'en faire profiter l'ensemble des jeunes accompagnés par la Mission Locale, capitalisant ainsi sur la dynamique créée cette année.




« Aujourd'hui j'peux pas, j'ai musée », au Musée du Louvre.

Focus sur les Maisonnais

Un public toujours nombreux et mieux accompagné

386 Maisonnais accompagnés dont 223 en premier accueil et, parmi ces derniers :


54 % de jeunes hommes
46 % de jeunes femmes
51 % ont 18-21 ans
46 % ont + de 22 ans


62 % ont un niveau BAC validé et +
9 % sont en situation de handicap

Les quartiers Centre et Liberté/Vert de Maisons concentrent toujours une part importante des jeunes accompagnés (près de 45 %).

Toutefois, les dynamiques territoriales évoluent : les quartiers Juilliottes et Berlioz montrent une progression notable, traduisant un renforcement du repérage et de la présence de proximité. Les quartiers Alfort, Charentonneau et Centre présentent toujours de bons niveaux de transformation vers l'insertion.

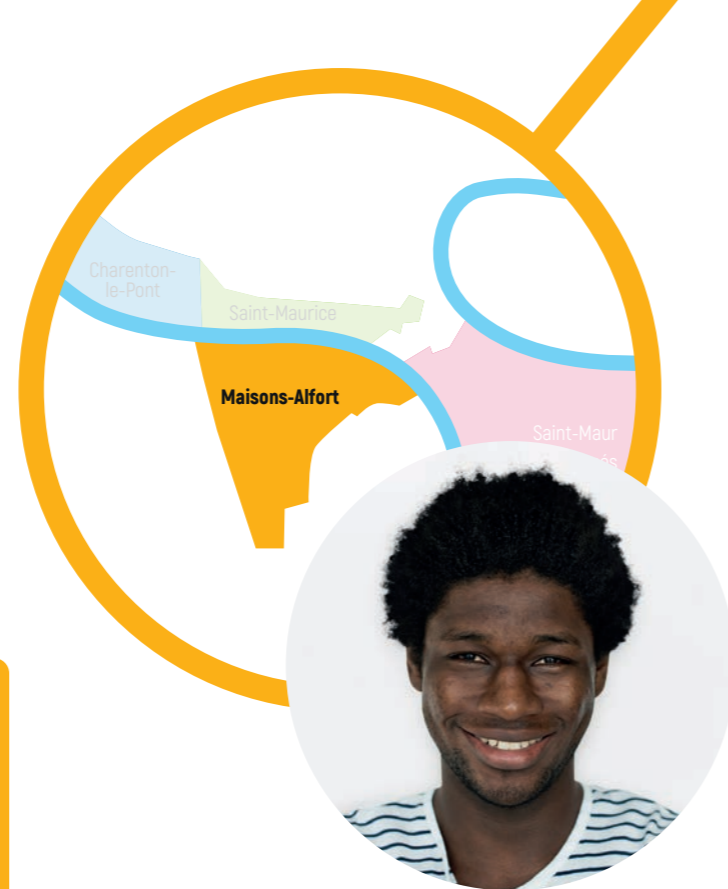
Un accompagnement plus intensif et ciblé

En 2025, l'accompagnement se caractérise par une intensité renforcée : 3 286 contacts (entretiens, ateliers, informations collectives), soit 8,5 rencontres par jeune (contre 7,4 en 2024).

Une évolution significative qui traduit un suivi plus approfondi et un accompagnement davantage individualisé :

102 entrées PACEA | **44** entrées en CEJ

soit **38 %** des jeunes maisonnais accompagnés



© Getty Images

Vers l'emploi et la formation

180 jeunes sont entrés en situation professionnelle, soit un taux d'insertion de 46,7 % des jeunes accompagnés. Parmi eux :

144 en emploi ou alternance (80 %) dont 27 en alternance	61 en formation ou scolarité (34 %)	4 en service civique	25 en immersion professionnelle
---	--	--------------------------------	---

FOCUS RÉUSSITE


Maisons-Alfort confirme sa dynamique vers l'emploi : 80 % des jeunes accèdent à l'emploi ou à l'alternance, une insertion majoritairement durable.




Focus sur les Saint-Mauriens

Un public en augmentation de 22 % en 2025

376 Saint-Mauriens accompagnés dont 229 en premier accueil et, parmi eux :


51 % de femmes
48 % des 18-21 ans
48 % de 22 ans et plus


55 % de jeunes de niveau Bac validé et +
45 % de jeunes peu ou pas qualifiés (infra Bac)
8,2 % jeunes en situation de handicap

28 jeunes issus du QPV Rives de Marne ont été accompagnés.

Parmi eux 15 sont entrés en situation professionnelle dont 11 en emploi, 2 en alternance et 5 en formation : forte intensité de contact (316) et bons résultats.

376 jeunes accompagnés avec 2 881 événements (entretiens, ateliers, informations collectives) soit 7,6 contacts par jeune : un accompagnement régulier et structuré.

102 entrées PACEA | **53** entrées en CEJ

soit **41,21 %** des jeunes saint-mauriens accompagnés



Nick Fancher

Vers l'emploi et la formation

177 jeunes sont entrés en situation professionnelle, soit 47 % des jeunes accompagnés. Parmi eux :

147 en emploi ou alternance (83 %) dont 25 en alternance	50 en formation ou scolarité (28 %)	5 en service civique	25 en immersion professionnelle
---	--	--------------------------------	---

FOCUS RÉUSSITE


Saint-Maur-des-Fossés se distingue par une forte orientation vers l'emploi : 83% des jeunes accèdent à l'emploi ou à l'alternance. Une insertion majoritairement directe et un accompagnement efficace malgré un public plus fragile.




Focus sur les Charentonnais

Un public accompagné équilibré et plutôt qualifié

139 Charentonnais accompagnés dont 80 en premier accueil et, parmi eux :

 43,7 % de jeunes femmes
49 % ont 18-21 ans
44 % ont plus de 22 ans

 54 % ont un niveau Bac validé et +
46 % sont infra Bac
10 % en situation de handicap

Vers l'emploi et la formation

62 jeunes sont entrés en situation professionnelle, soit un niveau d'insertion significatif au regard du volume accompagné, 44,6% des jeunes accompagnés.

Parmi eux :

20 entrées PACEA | 23 entrées en CEJ

soit 31 % des jeunes charentonnais accompagnés

41 en emploi ou alternance dont 7 jeunes en alternance | 24 en formation ou scolarité | 3 en service civique | 9 en immersion professionnelle



FOCUS RÉUSSITE

Charenton présente une dynamique d'insertion équilibrée : une majorité des sorties vers l'emploi ou l'alternance et un recours important à la formation pour les publics infra bac.


Le territoire combine insertion rapide et sécurisation des parcours.

Focus sur les Mauritiens

+13,6 % de jeunes accompagnés en 2025

101 jeunes accompagnés dont 55 en premier accueil et, parmi ces derniers :

 42 % de femmes
48 % ont entre 18-21 ans
46 % ont 22 ans et +

 50 % des jeunes ont un niveau Bac et +
10 % en situation de handicap

Les jeunes mauritiens présentent un volume d'activité modéré, mais régulier avec 829 événements (entretiens, ateliers, informations collectives) soit 8,2 contacts par jeune.

Un accompagnement intensif et suivi dans la durée avec un bon niveau de mobilisation des équipes.

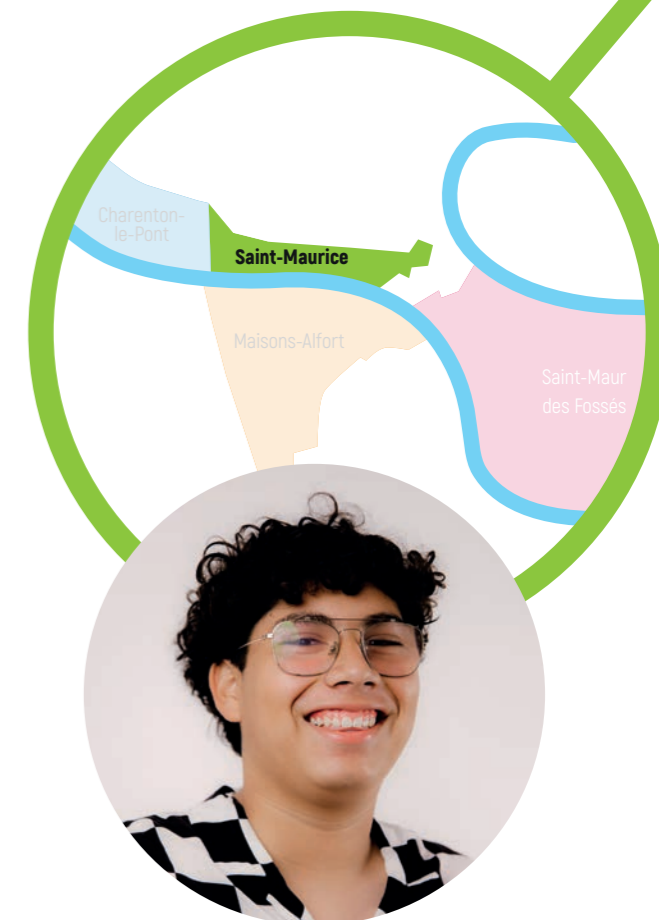
27 entrées PACEA | 16 entrées en CEJ

soit 43 % des jeunes mauritiens accompagnés

Vers l'emploi et la formation

46 jeunes sont entrés en situation professionnelle, soit 46 % des jeunes accompagnés. Parmi eux :

29 en emploi ou alternance [63 %] dont 5 jeunes en alternance | 23 en formation ou scolarité (50 %) | 3 en service civique | 7 en immersion professionnelle



FOCUS RÉUSSITE

Saint-Maurice présente une dynamique équilibrée d'insertion : une majorité des sorties vers l'emploi ou l'alternance et une forte mobilisation de la formation comme levier d'accès à l'emploi. C'est un territoire où la formation joue un rôle central dans les parcours.

Une communication multicanale au service des jeunes et des partenaires

Tournant stratégique pour la Mission Locale avec une refonte intégrale de notre identité visuelle et de nos supports de communication en 2025. En effet, notre ambition a été double : renforcer notre proximité avec les jeunes en adoptant un style plus compréhensible, tout en affirmant notre expertise auprès de nos partenaires institutionnels et économiques. Cette stratégie multicanale a reposé sur une identité graphique cohérente, déployée dans le respect de la charte graphique du réseau national des Missions Locales, qui a voulu booster notre crédibilité et notre visibilité sur l'ensemble du territoire.



Une identité visuelle et des outils modernisés

Pour accompagner cette nouvelle dynamique, nous avons procédé à une remise à plat complète de nos supports physiques et numériques :

- **Refonte des supports de proximité** : création d'une nouvelle plaquette, d'une nouvelle affiche et d'un kakemono pour harmoniser notre image lors de nos interventions.
- **Nouveau site internet** : mise à jour globale du site internet, conçu avec une approche facilitant l'accès à l'information pour les jeunes.
- **Accessibilité** : l'ensemble de ces outils a été pensé pour garantir une cohérence graphique forte, levier essentiel pour rassurer les familles et les partenaires.



Rapport sur les différents canaux de communication



INSTAGRAM

Le moteur de croissance auprès des jeunes

Instagram est devenu notre principal canal pour toucher les jeunes et « humaniser » la Mission Locale.

Performance

Une croissance organique de **+28 %** d'abonnés et une explosion de la visibilité avec des vues multipliées par 7,5 par rapport à 2024.

Stratégie

Utilisation du tutoiement et changement de ligne éditoriale vers plus d'incarnation (photos et vidéos réelles).

Contenu

75 % des publications sont produites en interne pour maintenir une identité forte et valoriser directement les actions des jeunes.



LINKEDIN

L'affirmation de notre expertise partenariale

Ce réseau est dédié exclusivement à la communication vers les entreprises et les institutions.

Rayonnement

Une montée en puissance spectaculaire avec **20 828 impressions** sur les 12 derniers mois (contre 5 674 en 2024).

Objectif

Valoriser nos projets, développer le réseau des employeurs et digitaliser les démarches des recruteurs.



FACEBOOK

La vitrine territoriale de réassurance

Facebook joue un rôle de relais d'information institutionnel, ciblant davantage les familles, les élus et les partenaires locaux.

Impact

Une audience stable avec 18 900 vues sur l'année, confirmant son rôle de moteur de recherche d'informations locales.

Efficacité

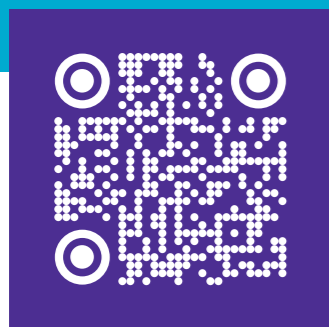
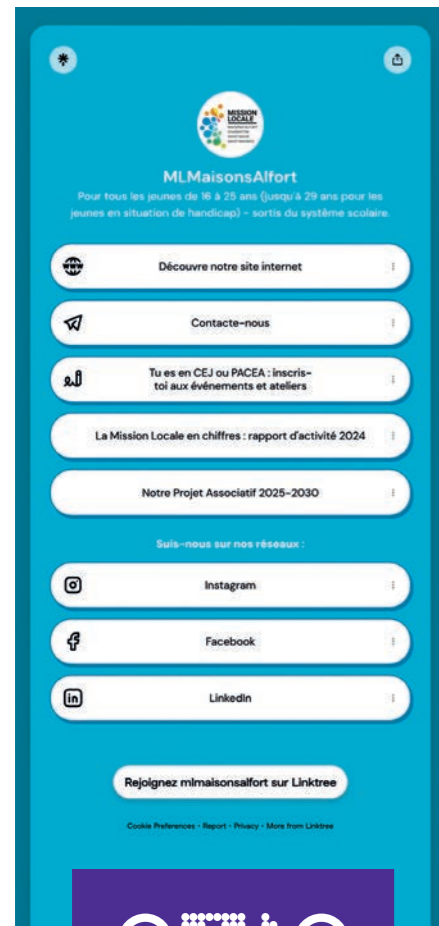
Une **augmentation de 47,8 %** des clics vers nos outils et formulaires d'inscription.



LINKTREE

Pivot de la stratégie digitale

Depuis sa mise en place, cet outil centralise tous nos points de contact. Avec un taux de clics de 29 % et près de 2 000 vues, il facilite l'accès direct des jeunes aux ressources et aux services de la Mission Locale.



Perspectives et rayonnement territorial

La visibilité de la Mission Locale a atteint un niveau record, notamment grâce à une collaboration étroite avec la Mairie de Maisons-Alfort (14 articles publiés) et une présence dans les annuaires numériques de Saint-Maur et Saint-Maurice. Pour 2026, nous visons à généraliser cette présence dans les bulletins municipaux de toutes les villes du territoire.



Afin d'encourager les femmes à découvrir des métiers dans lesquels elles sont encore sous-représentées et lever les stéréotypes, la Mission Locale a organisé des « rencontres professionnell'ELLES ».

MISSION LOCALE Participe aux prochaines Matinales de l'Alternance !



Les Rencontres de l'Alternance avec le CFA Alternance Academy.

Tu as entre 16 et 25 ans et tu cherches actuellement une alternance dans le cadre de tes études ou de ta formation ? La Mission Locale intercommunale se tient à ta disposition pour t'aider à dénicher le contrat qui te correspond. « Le printemps est une période clé et nous sommes là pour ça ! », abondent les équipes de la Mission Locale. À cet effet, la structure organise des rencontres dédiées, **Les Matinales de l'Alternance, les 14 et 21 mai ainsi que le 4 juin prochain à 10h30 et 12h.**

Deux temps d'échange pour accompagner les jeunes dans leur recherche. « Nous leur expliquons les contrats, les informons

sur les aides dont peuvent bénéficier les employeurs à leur embauche et leur donnons des conseils pour valoriser leur candidature, en leur proposant une méthodologie efficace. Nous leur indiquons enfin les bonnes plateformes pour optimiser leur recherche », résumant les conseillers de la Mission Locale.

EN PRATIQUE...

Sur inscription auprès d'un conseiller
153, avenue du Général Leclerc
Accès Métro : Maisons-Alfort Stade
01 43 96 20 39
www.mima94.org



« BOUGE, MANGE, VIS » AVEC LA MISSION LOCALE !

La Mission Locale, ce n'est pas simplement un accompagnement à l'insertion professionnelle ! Elle le prouve à nouveau avec la création du projet « Bouge, mange, vis », en partenariat avec l'Assurance maladie. Celui-ci vise à améliorer durablement les habitudes de vie des jeunes en matière de santé. « Nous avons identifié trois axes essentiels : la nutrition, l'activité physique et la lutte contre la sédentarité », explique Aurélie Perrignon, conseillère en insertion professionnelle. Tous les mois, la Mission Locale propose ainsi deux ateliers culinaires à la fois théoriques et pratiques durant lesquels les participants élaborent un menu équilibré et peu onéreux, font les courses et le réalisent, ainsi qu'une séance de sport tous les 15 jours.

Labellisation et démarche d'amélioration continue



La démarche d'amélioration continue de la structure s'inscrit dans une dynamique progressive, engagée dès 2024, avec pour objectif de **renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes** et de **structurer davantage les pratiques professionnelles au sein de la Mission Locale.**

Dans le prolongement de cette dynamique, la structure a engagé un travail de fond sur son projet stratégique, aboutissant à l'élaboration du **projet associatif 2025-2030**. Cette étape structurante a permis de formaliser les orientations de la Mission Locale pour les années à venir, en cohérence avec les enjeux du territoire et les besoins des jeunes accompagnés. Par ailleurs, un travail de **mise à jour des textes fondamentaux (statuts et règlement intérieur)** a été conduit afin d'aligner le cadre de gouvernance avec les ambitions portées par la démarche qualité.

Cette période a également été portée par un travail collectif autour des valeurs communes, visant à renforcer la cohésion interne, à harmoniser les pratiques professionnelles et à partager une culture d'intervention commune. Dans cette continuité, le développement du co-accompagnement inter-institutionnel a été encouragé afin de mieux articuler les réponses apportées aux jeunes en mobilisant les complémentarités des acteurs du territoire. De plus, l'année 2025 a marqué une étape décisive avec la formalisation de la démarche dans le cadre de l'audit de labellisation de l'UNML. Ce temps fort a permis de valoriser les pratiques existantes, de mesurer le chemin parcouru et d'identifier les axes de



consolidation. **L'obtention de la labellisation en novembre 2025 vient reconnaître l'engagement collectif de la structure et la qualité du travail mené par les équipes dans l'accompagnement des jeunes.**

Pour 2026, la démarche entre dans une phase de **consolidation et d'ancrage durable**. L'enjeu principal est désormais d'accompagner les équipes et la structure dans la poursuite de cette dynamique d'amélioration continue, en veillant à faire vivre le référentiel au quotidien, à renforcer les pratiques partagées et à inscrire durablement la culture qualité dans l'ensemble des activités. Cette étape vise également à transformer la labellisation en véritable levier d'évolution des pratiques professionnelles, de coopération inter-institutionnelle et de pilotage de l'activité.



PERSPECTIVES 2026

Consolider la dynamique dans un contexte de forte tension sur les financements

L'année 2026 sera une étape charnière pour la Mission Locale. Si notre dynamisme opérationnel est confirmé, nous devons désormais naviguer dans un paysage institutionnel en mutation, où la raréfaction des financements publics exige une agilité stratégique sans précédent.

Un défi structurel : s'adapter à la baisse des ressources

Le contexte national impose de nouveaux paradigmes. La baisse des subventions de l'État – notamment le recul de 8 % du socle de fonctionnement et de 27 % sur les allocations PACEA – constitue un signal d'alerte. Parallèlement, l'évolution de la future CPO (convention pluriannuelle d'objectifs) avec l'Etat introduit une part croissante de financement à la performance (jusqu'à 15 % en 2028).

Face à ce basculement vers une logique de mise en concurrence et de conditionnalité, la Mission Locale anticipe. Nous adaptons notre modèle pour garantir la pérennité de notre action.

L'expertise au service du terrain

Notre stratégie pour 2026 s'articule autour de quatre domaines de compétences clés, avec des objectifs clairs pour maintenir un haut niveau d'exigence :

- **Orientation et formation** : nous intensifions le déploiement du dispositif d'aide à l'orientation interne et renforçons les liens avec les organismes de formation. L'objectif est de sécuriser les parcours de formation et de faciliter les entrées en apprentissage, leviers majeurs d'insertion.
- **Emploi et Entreprise** : la Mission Locale réaffirme son rôle d'interface avec le monde économique. Nous prévoyons de multiplier les parrainages et de consolider nos partenariats entreprises pour offrir des débouchés directs et durables aux jeunes.
- **Accompagnement social et citoyenneté** : l'accent sera mis sur la levée des freins périphériques (logement, santé, mobilité). Le déploiement d'actions citoyennes, soutenu

par des financements type FSE+, restera au cœur de notre approche globale des jeunes.

- **Développement territorial et proximité** : notre ancrage local est notre force. Le déploiement de la permanence à Saint-Maur (au sein du Service Municipal de la Jeunesse) en avril 2026, à proximité du QPV Rives de Marne illustre notre volonté d'équité territoriale.

Quatre piliers pour sécuriser l'avenir

Pour soutenir ces ambitions malgré les contraintes budgétaires, notre gestion reposera sur :

- 1 **une prévoyance financière rigoureuse** ;
- 2 **la sanctuarisation du capital humain** : priorité absolue est donnée au maintien de nos équipes dédiées à l'accueil et à l'accompagnement ;
- 3 **une sélectivité accrue des projets** : nous privilégierons les appels à projets en parfaite adéquation avec nos missions principales pour éviter la dispersion des ressources ;
- 4 **une visibilité renforcée de notre impact** : valoriser nos résultats auprès des élus et des partenaires locaux est essentiel pour démontrer que chaque euro investi dans la Mission Locale produit une valeur sociale concrète sur le territoire.

Nos perspectives 2026 ne sont pas seulement une réponse locale à une crise budgétaire, elles sont la mise en œuvre concrète de la stratégie nationale des Missions Locales. Notre association ne se contente pas de suivre le mouvement de réforme de France Travail et de l'UNML (Union Nationale des Missions Locales), elle s'en empare pour réaffirmer son rôle de pivot incontournable de l'insertion sur notre territoire.

Une adaptation maîtrisée : l'incertitude financière ne doit pas freiner notre ambition. En 2026, la Mission Locale choisit la voie d'une transformation sereine, fondée sur la prudence et la proximité. Plus que jamais, nous restons l'acteur central de l'insertion, garantissant aux jeunes une continuité de service et une qualité d'accompagnement que nous souhaitons inaltérée.





**Mission Locale
de Maisons-Alfort, Charenton,
Saint-Maurice, Saint-Maur**

153 avenue du Général Leclerc
94700 Maisons-Alfort

www.mlma94.org

